

## Edward Heath, Mémoires d'une vie

**Légende:** Dans ses Mémoires, Edward Heath, ancien Premier ministre britannique, se souvient de l'importance, au cours des négociations d'adhésion, de la question du rôle de la livre britannique dans une Communauté européenne élargie.

**Source:** HEATH, Edward. The Course of My Life, My Autobiography. London: Hodder and Stoughton, 1998. 767 p. ISBN 0 340 708 522. p. 374-375.

**Copyright:** (c) Traduction Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE)

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/edward\\_heath\\_memoires\\_d\\_une\\_vie-fr-28062d32-4d6e-4a69-8faf-270bf4aaa8ef.html](http://www.cvce.eu/obj/edward_heath_memoires_d_une_vie-fr-28062d32-4d6e-4a69-8faf-270bf4aaa8ef.html)

**Date de dernière mise à jour:** 13/09/2013

## Edward Heath, *Mémoires d'une vie*

[...]

Sir Con O'Neill, chef de la délégation britannique lors des négociations, pensait qu'il n'y avait pas de question plus difficile que celle concernant la livre sterling. C'était un dossier auquel Pompidou était très sensible. Il était préoccupé par la position de ceux qui envisageaient la livre sterling comme monnaie de réserve, car un principe fondamental de la Communauté – notamment dans la perspective d'une union économique et monétaire – c'était l'égalité de statuts entre les monnaies des États membres. Aucune monnaie ne devrait jouir d'un quelconque avantage sur les autres, fût-il technique ou juridique. Ces problèmes furent à nouveau soulevés lors du sommet de Paris. Nous sommes rapidement arrivés à un compromis. Je dis au président Pompidou que nous ferions tout notre possible pour réduire la balance sterling, toute proposition allant dans ce sens devant respecter certaines conditions: notamment, protéger, bien sûr, les intérêts des titulaires de comptes et éviter des charges inacceptables pour notre balance des paiements. Dans un même temps, nous tenterions de maintenir la parité de la livre.

En juin, la réunion des ministres pouvait finaliser l'accord sur la livre, et un plan fut élaboré par Soames et Jobert pour en assurer le succès. Il était dit que la délégation britannique ferait une déclaration sur le rôle de la livre sterling au sein de la Communauté élargie. Soames et Jobert l'avaient préparée et le président Pompidou avait donné son accord le 4 juin dans la soirée. Jobert assura à Soames qu'en réponse à la déclaration de Rippon, Giscard d'Estaing, le ministre français des Finances, serait présent aux délibérations des Six et à la réunion de négociation avec nous. Les Français tinrent leurs engagements et le 7 juin, quand le Conseil des ministres se réunit, Rippon fit sa déclaration. Il dit aux Six que «le gouvernement britannique était prêt à envisager une baisse méthodique et progressive de la balance sterling officielle après notre entrée», ajoutant: «Nous serons prêts à discuter après notre entrée dans la Communauté des mesures qui pourraient être prises concernant ... la livre sterling par rapport aux autres devises de la Communauté, dans la perspective d'une évolution favorable à une union économique et monétaire dans la Communauté élargie.» Après cette déclaration, il y eut une brève suspension de séance et, devant les délégations et la Commission qui n'en croyaient pas leurs oreilles, Giscard annonça que les Français étaient satisfaits de ce qui avait été dit. Toutefois, cela éveilla de sérieux soupçons quant à l'existence d'un accord secret qui aurait été conclu lors de ma rencontre avec Pompidou. J'ai longuement exposé notre position à la Chambre des communes le 10 juin 1971:

Nous avons dit qu'en tant que membres de la Communauté élargie, nous jouerions pleinement notre rôle dans la démarche engagée en vue d'une union économique et monétaire. C'est ce que j'ai confirmé lors de mes discussions avec le président Pompidou et lors de ma déclaration devant la Chambre des communes... Mais laissez-moi éclaircir une chose, nous n'avons pas conclu d'accords sur les délais ou les moyens selon lesquels ce processus serait ou devrait être mené. Il devait faire l'objet d'un débat après notre entrée, lorsque nous serions devenus membre à part entière de la Communauté, et investis de tous les droits d'un membre.

Cette citation, extraite de la déclaration que fit Rippon aux Six le 7 juin, fut ensuite utilisée dans notre *Livre Blanc* de juillet 1971, *Le Royaume-Uni et les Communautés européennes*.

[...]